



# Le Saint-Siège

---

## **MESSAGE DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE**

*A mon vénéré Frère*

*Monsieur le Cardinal Zenon GROCHOLEWSKI*

*Préfet de la Congrégation pour l'Éducation catholique*

1. C'est avec plaisir que je vous adresse un salut cordial, ainsi qu'aux vénérés confrères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce, et à tous les membres de ce dicastère, réunis à l'occasion de l'Assemblée plénière. Je souhaite le plus grand succès aux travaux de ces jours-ci, au cours desquels vous examinez certaines questions relatives aux séminaires, aux Facultés ecclésiastiques et aux Universités catholiques.

2. Vous réservez une attention particulière au projet éducatif dans les séminaires, qui tient compte de la complémentarité fondamentale des quatre dimensions de la formation: humaine, intellectuelle, spirituelle et pastorale (cf. *Pastores dabo vobis*, nn. 43-59).

A la lumière des changements sociaux et culturels actuels, il peut parfois être utile que les éducateurs utilisent le travail de spécialistes compétents, pour aider les séminaristes à comprendre plus profondément les exigences du sacerdoce, en reconnaissant dans le célibat un don d'amour au Seigneur et à leurs frères. Déjà, au moment de l'admission des jeunes au séminaire, il faut mesurer avec attention leur aptitude à vivre le célibat, afin de parvenir, avant l'Ordination, à une certitude morale en ce qui concerne leur maturité affective et sexuelle.

3. Votre Assemblée plénière a également consacré son attention aux Facultés ecclésiastiques et aux Universités catholiques, qui représentent un riche patrimoine pour l'Eglise. Dans le "grand printemps chrétien" que Dieu prépare (cf. Lettre encyclique *Redemptoris missio*, n. 86), celles-ci doivent se distinguer par la qualité de l'enseignement et de la recherche, afin d'être en mesure de dialoguer de plein droit avec les autres Facultés et Universités.

Etant donné la rapidité du développement scientifique et technologique actuel, ces Institutions sont appelées à un renouveau constant, en mesurant "les conquêtes de la science et de la technique dans la perspective de la totalité de la personne humaine" (*Ex corde Ecclesiae*, n. 7). Le dialogue interdisciplinaire est certainement utile de ce point de vue. En particulier, la confrontation avec une "philosophie de portée authentiquement métaphysique" (*Fides et ratio*, n. 83) et avec la théologie elle-même, se révèle d'une grande fécondité.

4. Un autre thème intéressant de vos travaux est l'éducation chrétienne à travers les Institutions scolaires. Il y a quarante ans, la Déclaration conciliaire *Gravissimum educationis* a défini, à cet égard, certains principes que la Congrégation catholique a davantage développés par la suite.

Dans le contexte de la mondialisation et du mélange en constante évolution de peuples et de cultures, l'Eglise ressent l'urgence du mandat de prêcher l'Evangile et entend le vivre avec un élan missionnaire renouvelé. L'éducation catholique apparaît donc toujours plus comme le fruit d'une mission qui doit être "partagée" par les prêtres, les personnes consacrées et les fidèles laïcs. C'est dans ce cadre que se situe le service ecclésial rendu par les professeurs de religion catholique à l'école. Leur enseignement contribue au développement intégral des étudiants et à la connaissance de l'autre dans le respect réciproque. Je forme donc le vœu profond que l'enseignement de la religion soit reconnu partout et joue un rôle adapté dans le projet éducatif des Institutions scolaires.

5. Enfin, je voudrais évoquer le travail efficace en faveur des vocations qu'accomplit l'Oeuvre pontificale pour les Vocations sacerdotales, instituée par mon vénéré prédécesseur Pie XII. Celle-ci soutient avant tout la "Journée mondiale de Prière pour les Vocations": un rendez-vous annuel autour duquel se recourent des initiatives et des événements liés à la pastorale des vocations dans tous les diocèses.

En manifestant ma profonde reconnaissance pour cette institution féconde et de grand mérite, j'encourage volontiers tous ceux qui consacrent leur temps et leurs énergies en vue de promouvoir une pastorale organisée des vocations au sein de la communauté ecclésiale. L'initiative spirituelle qu'elle a entreprise au cours de l'année consacrée à l'Eucharistie me semble également très opportune, c'est-à-dire celle de tisser, à travers des sessions de prières sur chaque continent, un fil orant qui relie entre elles les communautés chrétiennes du monde entier.

6. A cet égard, je voudrais répéter que l'Eucharistie est la source et la nourriture de toute vocation sacerdotale et religieuse. Je désire donc exprimer ma satisfaction pour toute initiative inscrite dans ce "réseau" de prière pour les vocations, qui, je l'espère, pourra englober le monde entier. Que Marie, "Femme eucharistique", veille sur tous ceux qui consacrent leurs énergies à la pastorale des vocations.

A vous tous et à tous ceux qui vous sont chers, je donne de tout coeur la Bénédiction apostolique.

*Du Vatican, le 1 février 2005.*

## IOANNES PAULUS II

Copyright © Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana